

DEMANDE DE DÉROGATION SCOLAIRE ANNÉE 2025-2026

Votre enfant

Nom :

Prénom :

Date de naissance : Féminin Masculin

A l'école : maternelle primaire

De

En classe de sur la commune de Sautron à compter du

Ecole desservant mon secteur de résidence :

Parents ou personnes ayant la responsabilité de l'enfant

	Parent ou représentant(e) 1	Parent ou représentant(e) 2
Nom :
Prénom :
Adresse complète
Lien de parenté	<input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère	<input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère
N° tél domicile
N° tél portable
Courriel
Situation familiale	<input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Concubin(e) <input type="checkbox"/> Pacsé(e) <input type="checkbox"/> Mariée(e) <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Séparée(e) <input type="checkbox"/> Divorcée(e) <input type="checkbox"/> Veuf(ve)	<input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Concubin(e) <input type="checkbox"/> Pacsé(e) <input type="checkbox"/> Mariée(e) <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Séparée(e) <input type="checkbox"/> Divorcée(e) <input type="checkbox"/> Veuf(ve)
<p>En cas de séparation, un jugement a-t-il été prononcé ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non (si oui, copie du jugement obligatoire)</p> <p>Quel parent détient l'autorité parentale ? <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> commune</p> <p>Quelle est la résidence principale de l'enfant ? <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> alternée</p>		



Motif de la demande d'inscription : (éventuellement joindre un courrier pour motiver la demande)

.....
.....

Réunion de fratrie : Nom, prénom, date de naissance et école fréquentée des frères et/ou sœurs

.....
.....
.....

Pas de mode de garde dans la commune de résidence

Motif médical : Précisez

.....
.....
.....

Date et signature,

En dehors de ces motifs légaux, les demandes sont étudiées au cas par cas sans aucune obligation d'acceptation de l'inscription scolaire.

Cursus scolaire : Le cursus maternel étant dissocié du cursus primaire (Circulaire du Ministère d'Etat, Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports du 25 août 1989), l'autorisation devra être renouvelée à l'entrée en primaire.

Cette autorisation d'inscription vaut engagement financier, entre dans le champ d'application de la loi de décentralisation du 22 juillet 1983 et du décret n°86-425 du 12 mars 1986 qui établit le droit à la scolarisation hors de la commune.

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Avis du Maire de la Commune de Résidence

Avis Favorable Avis défavorable

Observations :

Date et signature :

Décision du Maire de la Commune de Sautron

Avis Favorable Avis défavorable

Observations :

Date et signature :